



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23/11/2020

#CULTURECHEZNOUS MAINTIENT LE LIEN ENTRE LE PUBLIC ET LES ACTEURS DE LA CULTURE EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Depuis son lancement, #culturecheznous permet d'accéder gratuitement en ligne à une offre culturelle numérique de qualité. Plus de 830 contenus, proposés par 600 acteurs culturels et artistiques (musées en 3D, expositions virtuelles, films, documentaires, podcasts, concerts et pièces de théâtre filmés, livres numériques et audio-livres, jeux vidéo, ateliers artistiques et plastiques à faire chez soi, matériel ludo-éducatif, cours magistraux, archives, etc.) sont actuellement disponibles et plus de 1 063 000 visiteurs ont déjà pu explorer depuis chez eux, grâce à cet agrégateur, la richesse de l'offre culturelle numérique française.

Aujourd'hui, #culturecheznous évolue et s'enrichit d'une nouvelle fonction : une carte des parcs et jardins patrimoniaux ouverts, mais surtout de l'ensemble des librairies et disquaires ayant mis en place un dispositif d'achat en ligne et de retrait en magasin.

Ce dispositif contribue à soutenir les acteurs culturels mis en difficulté par les conséquences de la crise sanitaire, en complément des mesures de soutien d'ordre économique mises en place par le Gouvernement.

« Le soutien du Ministère aux différents secteurs culturels ne saurait se limiter aux questions budgétaires, il consiste aussi à maintenir, coûte que coûte, le lien fondamental entre les Français et la culture, nécessaire en cette période difficile. #culturecheznous participe de cette volonté de faire vivre ce lien essentiel ».

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture

Soutenir l'activité des libraires et des disquaires

La promotion, via la carte disponible sur l'application, de la solution du « cliqué/retraité » permet de maintenir les liens entre les commerces culturels et leurs clients, tout en respectant les précautions requises pour lutter contre la Covid-19.

Recenser les bibliothèques proposant la réservation et le retrait de livres

Les bibliothèques ayant la possibilité de recevoir des commandes d'ouvrages et d'aménager un espace dédié à leur récupération sont également recensées.

Mettre en avant les parcs et jardins patrimoniaux

Autre nouveauté, #culturecheznous répertorie les parcs et jardins présentant un intérêt historique, artistique ou architectural, ou constituant une composante d'un paysage remarquable, bénéficiant de la protection du ministère de la Culture au titre des monuments historiques. Ces lieux accueillant du public en extérieur restent en effet ouverts pendant cette période de confinement, dans le strict respect des gestes barrières et des consignes sanitaires.

Le ministère de la Culture, via sa plateforme #culturecheznous, contribue ainsi à faire vivre l'ensemble du paysage culturel français dans ce contexte inédit.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr